

Petit passage télé pour Framasoft, Creative Commons et Jamendo

Le mardi 26 mai, on a parlé de culture libre^[1] au cours de l'émission *C'est mieux le matin* de France 3 Rhône-Alpes Auvergne, en citant donc les Creative Commons, Jamendo et Framasoft.

Je vous laisse apprécier la pertinence (ou non) du propos !

Mais l'angle de tir est intéressant : Hadopi a stigmatisé le téléchargement illégal, qu'à cela ne tienne, parlons du téléchargement légal en associant trois exemples issus de la culture libre.

Bonne idée également de rappeler la possibilité de faire un don lorsque l'on insiste de trop sur la gratuité (cf mon billet précédent).

Le tout se terminant dans le joyeux délire d'une sélection musicale prise sur Jamendo^[2] (pour l'anecdote on entend trois notes de ce que je suis justement en train d'écouter en moment, la chanson *Do it over* par le groupe Amélie, sous CC By-Nc-Sa).



—> La vidéo au format webm

Notes

[1] Mouvante, voire fuyante, la « culture libre » est un concept difficile à définir. Il

n'empêche que l'article Wikipédia dédié mériterait selon moi une sérieuse mise à jour. Des volontaires pour tenter d'améliorer ensemble la chose ? (me contacter)

[2] Félicitations au passage à Jamendo pour ses vingt milles albums atteints récemment.